

N/REF : 11/12/2024 10H51 C:262722 I:34524
V/REF : 041474
V/Email reçu le Mercredi 11/12/2024 a 10H51

LPV

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

V/REF.IMM. V019

IMMEUBLE : LES PLATANES
4 a 12 RUE PIERRE SEMARD
2 a 10 RUE MARIE MARGARON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 13 Décembre 2024

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 2 RUE MARIE MARGARON - SMH - MR DEMIRIT 07 67 18 34 09
CONTACTER MR DROGO AU 06 13 30 00 84 SI BESOIN DE CURER DANS LE LOCAL
EN SOUS SOL

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT CHEZ LUI DES QUE QUELQU'UN TIRE LA CHASSE

Donneur d'ordre : Mme L RAMIREZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 11/12/2024 A 11H00
DÉBOUCHAGE DU COLLECTEUR EN CAVE
ÉCOULEMENT RÉTABLI

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 13/12/24 a 07H51 Mme L RAMIREZ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00

TOTAL H.T.	210,00
T.V.A. a 10,00%	21,00
TOTAL T.T.C.En EURO	231,00

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN